

VOS CONSEILLERS

Vous souhaitez venir à une permanence ?

Mathilde Coste et Isabelle Viviani,
vous accueillent sans rendez-vous
aux horaires d'ouverture ci-dessous :

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h
MARDI	8h30-12h30	13h30-17h
MERCREDI	8h30-18h	
JEUDI		13h30-18h
VENREDI	8h30-12h30	13h30-17h

Permanences :

Point justice sur RDV : 05 82 12 00 23/24

3^{ème} MERCREDI 14h-16h

ADIL Association Départementale d'informations au Logement
sur RDV : 05 65 35 25 41

4^{ème} JEUDI 10h-12h

DDFIP : 05 82 12 00 23/24

VENREDI sans RDV 9h-12h
VENREDI sur RDV 14h-17h

À votre service...



Maison Cauvaldor services
GRAMAT

Mathilde Coste :

05 82 12 00 23

Isabelle Viviani :

05 82 12 00 24

cauvaldorservices-gramat@cauvaldor.fr

En dehors des horaires de la structure,
vous pouvez nous rejoindre dans les
Maisons Cauvaldor Services de :
Biars-sur-Cère au 05 65 38 03 79,
Saint-Céré au 05 65 34 35 19,
Souillac au 05 82 13 00 12,
ainsi qu'auprès du
Car Cauvaldor Services au
06 49 22 13 64/65.

Communauté de communes
Causses et Vallée de la Dordogne
Bramefond
46200 SOUILLAC
Tél. : 05 65 27 02 10
Site : www.cauvaldor.fr



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

LES
SERVICES
PUBLICS
PRÈS DE
CHEZ VOUS !



CAUSSES et
VALLÉE de la
DORDOGNE
communauté de communes

Rue du Faubourg Saint-Pierre
GRAMAT



POUR LES
HABITANTS DE :
GRAMAT & ALENTOURS

La Communauté de Communes CAUVALDOR a choisi de s'appuyer sur le dispositif national **France Services** pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes.

Les Maisons Cauvaldor Services regroupent en un même lieu une offre complète sous la forme de guichet unique afin de simplifier vos démarches.

Nos conseillers sont disponibles pour vous offrir un accompagnement personnalisé :

- ils vous informent sur vos droits,
- ils vous aident dans vos démarches administratives,
- ils vous informent sur **les services de Cauvaldor**,
- ils vous accompagnent dans les demandes d'aide sociale du CIAS : domiciliation, bons d'urgence alimentation/hygiène, bons de carburant, demande d'aides sociales facultatives pour le paiement de quittance de loyer, factures d'électricité, d'eau, de cantine, ...



Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.

Logement, mobilité et courrier

- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement.

Prévention santé

- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.

Justice

- Je fais face à un litige ou un conflit ;
- Je suis victime d'une infraction.

État civil et famille

- Je perds un proche ;
- Je donne naissance ;
- J'établis mes papiers d'identité.

Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.



Un point numérique est à disposition afin de vous permettre d'avoir accès à un outil informatique et une connexion Internet. Des formations sont également proposées, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos conseillers.



Au sein des maisons Cauvaldor Services, vous pouvez également bénéficier de tous les soutiens que peut vous apporter le CIAS Cauvaldor en termes d'aide sociale : domiciliation, bons d'urgence alimentation/hygiène, bons de carburant, demande d'aides sociales facultatives pour le paiement de quittance de loyer, factures d'électricité, d'eau, de cantine, ...).